

DNCA INVEST SÉRÉNITÉ PLUS

Compartiment de la SICAV de droit Luxembourgeois DNCA INVEST

Objectif de gestion

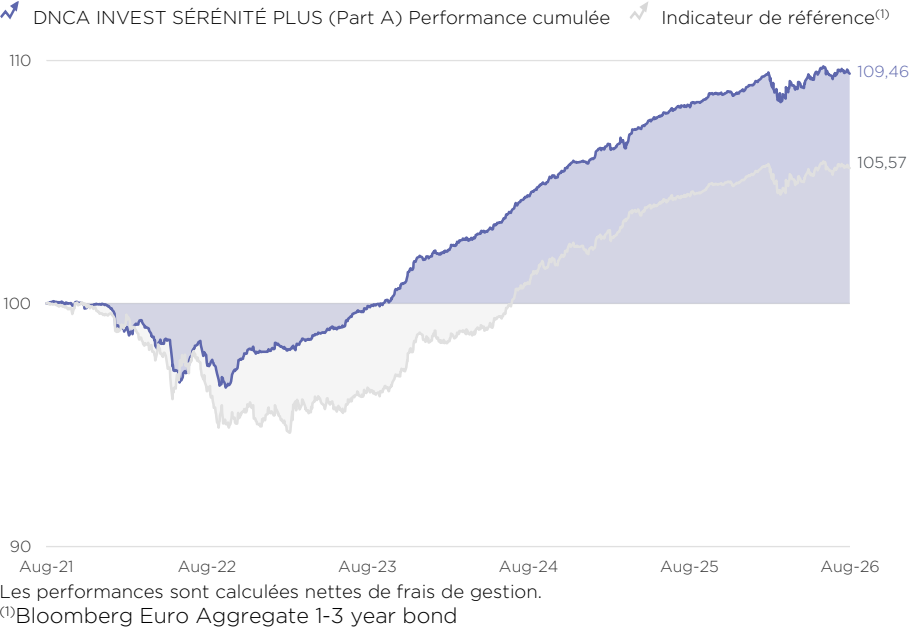
Le produit a pour objectif de surperformer l'indice Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 ans calculé coupons réinvestis sur la durée de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG). Des informations complémentaires sur la stratégie ISR peuvent être obtenues dans le prospectus du produit. Le produit sélectionnera des titres dans l'univers des titres à revenu fixe par le biais d'analyses macroéconomiques, techniques, financières et de crédit. Les analyses de bilan et de flux de trésorerie sont au cœur du processus de sélection. La durée modifiée du produit restera comprise entre 0 et 4, sans aucune restriction sur la durée modifiée des titres individuels du produit. Le produit n'investira que dans des titres libellés en euros. Le processus d'investissement repose sur les trois étapes suivantes : (i) sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, (ii) calibrage de la durée modifiée et du risque de crédit global du produit et du niveau des liquidités en fonction de l'analyse des taux d'intérêt et des environnements macro-économiques et (iii) sélection des titres sur la base d'une analyse fondamentale tenant compte des critères ESG et de l'évaluation des instruments. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection d'obligations qui en résulte prennent en compte la notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises sur la base d'une analyse extra-financière réalisée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la société de gestion, avec la méthode "best in universe" (le meilleur de l'univers). Il peut y avoir un biais sectoriel. Le produit utilise un outil propriétaire développé en interne par la société de gestion pour prendre des décisions d'investissement. Le risque existe que les modèles utilisés pour prendre ces décisions d'investissement ne remplissent pas les tâches pour lesquelles ils ont été conçus. Cette analyse extra-financière porte sur au moins 90% de l'actif net du produit et conduit à l'exclusion d'au moins 30% des plus mauvais émetteurs de son univers d'investissement. Le produit bénéficie du label ISR français. Le produit peut investir à tout moment dans les limites suivantes : jusqu'à 100% de son actif total en obligations et titres de créance libellés en euro (obligations d'entreprises, obligations d'Etat, obligations convertibles et échangeables, obligations perpétuelles, etc), composés de titres émis par des émetteurs du secteur public ou privé, sans contrainte de notation, y compris les émissions non notées. Le portefeuille de titres à revenu fixe du produit peut être composé de titres appartenant à la catégorie "speculative grade" (c'est-à-dire n'appartenant pas à la catégorie "investment grade" ou non notés). Dans la limite de 5% de son actif net, le produit peut investir dans des titres pouvant être qualifiés de distressed (c'est-à-dire dont la notation à long terme de Standard & Poor's est inférieure à CCC, ou équivalente). Dans tous les cas, le produit n'investira pas dans des titres susceptibles d'être qualifiés de "en défaut" au moment de l'investissement. Les titres à revenu fixe susceptibles d'être dégradés seront cédés dès que possible en tenant compte de l'intérêt des actionnaires. Le produit peut investir jusqu'à 20% de ses actifs nets en obligations perpétuelles et en obligations convertibles contingentes. Le produit peut utiliser des dépôts à hauteur de 20% maximum de ses actifs totaux et peut utiliser des techniques et des instruments relatifs aux valeurs mobilières et aux instruments du marché monétaire pour une gestion efficace du portefeuille. Le produit peut investir jusqu'à 10% de ses actifs nets dans des parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de fonds alternatifs. Le produit peut investir dans des instruments financiers dérivés négociés en bourse ou de gré à gré afin de limiter la sensibilité aux taux d'intérêt, notamment en vue de gérer la durée modifiée et la sensibilité aux taux d'intérêt du produit ou d'exploiter toute anomalie dans la structure des taux d'intérêt, dans la limite de 100% de l'actif net du produit. Le produit est géré activement et utilise l'indice de référence pour le calcul de la commission de performance et la comparaison des performances. Cela signifie que la société de gestion prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du produit ; cela peut inclure des décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition au marché. La société de gestion n'est en aucun cas contrainte par l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif. Il s'agit d'une action de capitalisation.

L'objectif de gestion est conforme au DIC.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	111,63
Actif net (m€)	447
Nombre d'émetteurs	143
Sensibilité brute	1,82
Sensibilité nette	1,90
Maturité moyenne (années)	2,16
Taux actuariel moyen	3,49%
Note moyenne	BBB

Performance (du 31/08/2021 au 31/08/2026)



Performances annualisées et volatilités (%) au 31/08/2026

	1 an	3 ans	5 ans
Part A	+1,21	+3,09	+1,82
Indicateur de référence	+1,03	+3,02	+1,09
Part A - volatilité	1,15	0,88	1,00
Indicateur de référence - volatilité	1,18	1,17	1,58

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022	2021
Part A	+2,79	+3,84	+4,00	-1,96	+0,56
Indicateur de référence	+2,64	+3,66	+4,02	-4,65	-0,78

Indicateur de risque

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	-0,68	0,31	-0,20	0,18
Tracking Error	0,38%	0,68%	1,29%	1,26%
Coef. corrélation	0,95	0,82	0,58	0,47
Ratio d'information	0,46	0,10	0,57	0,52
Bêta	0,93	0,61	0,37	0,42

Principaux risques : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque en perte de capital, risque de liquidité, risque de titres convertibles, risque lié à l'investissement dans des Contingent Convertibles Bonds et/ou des obligations échangeables, risque lié aux obligations perpétuelles, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de contrepartie, risque d'investir sur des titres à revenu fixe, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque lié aux titres en difficultés, risque ESG, risque de durabilité

DNCA INVEST

SÉRÉNITÉ PLUS

Principales positions

	Poids
European Union 3.13% 2030	2,67%
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2.8% 2029	2,56%
Spain I/L 2030	2,30%
Spain Government Bond 2.4% 2028	2,25%
Spain Government Bond 1.25% 2030	2,11%
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2.2% 2028	1,97%
Intesa Sanpaolo SpA PERP	1,68%
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 3.85% 2029	1,47%
Banca Monte dei Paschi di Siena SpA 7.71% 2028	1,40%
Spain Government Bond 2.35% 2029	1,38%
	19,78%

Répartition géographique

	Fonds	Indice
Italie	20,4%	12,7%
Espagne	18,9%	9,5%
France	15,9%	21,8%
Allemagne	5,9%	21,2%
Etats-Unis	5,9%	3,7%
Royaume-Uni	3,2%	2,1%
Pays-Bas	3,0%	4,2%
Danemark	2,6%	0,7%
Canada	2,2%	1,3%
Grèce	1,8%	0,6%
Norvège	1,8%	0,8%
Belgique	1,6%	2,5%
Suède	1,5%	1,4%
République Tchèque	1,4%	0,2%
Pologne	1,2%	0,2%
Israël	1,1%	0,1%
Suisse	0,9%	0,6%
Irlande	0,9%	0,7%
Hongrie	0,8%	0,2%
Luxembourg	0,6%	0,3%
Slovénie	0,3%	0,2%
Autriche	0,2%	2,2%
Japon	0,1%	0,6%
Portugal	0,1%	1,2%
Finlande	0,0%	1,6%
Autres pays	-	2,9%
OPCVM	5,7%	N/A
Liquidités et autres	0,6%	N/A

Changes to portfolio holdings

Entrées : ams-OSRAM AG 2.13% 2027 CV, AXA SA PERP, Bank of Nova Scotia/The 3.64% 2030, British Telecommunications Ltd 1.13% 2029, Caixa Geral de Depositos SA 3% 2031, Continental AG 3.63% 2030, Landesbank Hessen-Thueringen Girozentrale 4.5% 2027, Lansforsakringar Bank AB 2029 FRN, Loomis AB 3.63% 2029, Mundys SpA 4.75% 2028, OTP Bank Nyrt 6.13% 2026, Prologis Euro Finance LLC 3.88% 2029, Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV 1.63% 2028 et Traton Finance Luxembourg SA 2028 FRN

Sorties : ACAFP 0 11/23/30, iliad SA 5.38% 2027, Orange SA 2.5% 2028, TAG Immobilien AG 0.63% 2026 CV, Traton Finance Luxembourg SA 2027 FRN et Valeo SE 5.38% 2027

Répartition par classe d'actifs

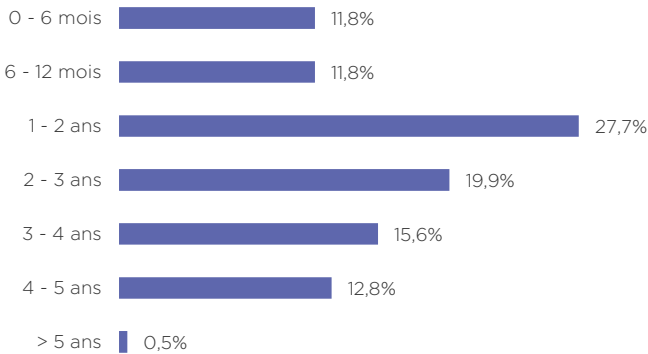
Obligations crédit	76,5%
Obligations d'état	18,4%
OPCVM	5,7%
Liquidités et autres	-0,6%

Composition et indicateurs du portefeuille obligataire

	Poids	Maturité (années)	Sensibilité	Rendement	Nombre de lignes
Obligations taux fixe	70,70%	2,33	2,05	3,45%	149
Obligations hybrides	12,77%	0,97	1,00	3,85%	30
Obligations taux variable	5,01%	2,68	0,13	3,48%	8
Obligations indexées sur l'inflation	3,41%	3,32	3,23	3,07%	3
Obligations convertibles	3,04%	1,10	1,07	3,42%	9
Total	94,92%	2,16	1,82	3,49%	199

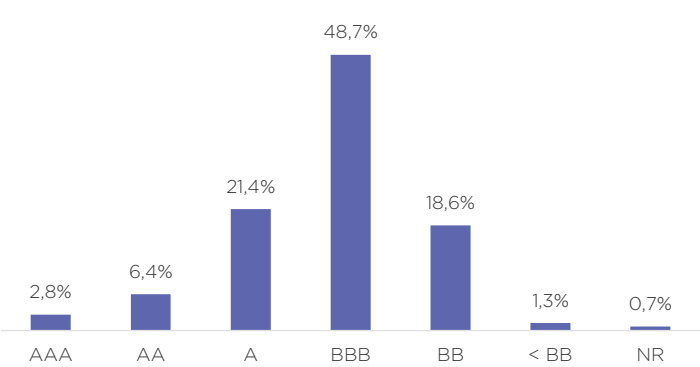
DNCA INVEST
SÉRÉNITÉ PLUS

Répartition par maturité



Poche obligataire (base 100)

Répartition par notation



Poche obligataire (base 100)

DNCA INVEST

SÉRÉNITÉ PLUS

Informations administratives

Nom du compartiment : Sérénité Plus
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part A (EUR)) : LU1490785414
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 03/11/2016
Horizon d'investissement : Minimum 18 mois
Devise : Euro
Minimum d'investissement : 2 500 EUR
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year bond
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2
Equipe de gestion :
 Baptiste PLANCHARD, CFA
 Ismaël LECANU
 Jean-Marc FRELET, CFA
 Nolwenn LE ROUX, CFA

Frais

Taxe sur opération boursière : 1,32% (max 4000€) en cas de sortie
Coûts d'entrée : 1% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,83%
Frais de gestion financière tels que mentionnés dans le prospectus du compartiment : 0,70%
Coûts de transaction : 0,02%
Commissions liées aux résultats :
 Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year bond . Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
CDS (Swaps de défaut de crédit). Le crédit default swap est la forme la plus classique des dérivés de crédit. Un CDS permet à l'investisseur de se protéger contre le risque de défaut d'un émetteur obligataire. L'investisseur paie à un tiers un flux régulier et reçoit de ce tiers un paiement défini à l'origine en cas de survenance de la défaillance redoutée.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations...) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.
Note moyenne. La note moyenne correspond à la qualité de crédit moyenne des émetteurs ou des titres détenus en portefeuille, calculée à partir des notations attribuées par les principales agences de notation financière. Elle est obtenue en convertissant les notations en une échelle numérique, puis en calculant une moyenne pondérée selon le poids de chaque titre dans le portefeuille. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau global de risque de crédit du portefeuille.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.
Taux actuariel moyen. Le taux actuariel moyen correspond au rendement annuel moyen attendu des obligations détenues en portefeuille, en tenant compte à la fois des coupons perçus et de la différence entre le prix d'achat et le montant remboursé à l'échéance. Il est calculé sur la base du rendement actuariel de chaque titre, pondéré par son poids dans le portefeuille. Cet indicateur fournit une estimation du rendement théorique du portefeuille obligataire, sous réserve de la conservation des titres jusqu'à leur échéance et en l'absence de défaut des émetteurs.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

DNCA INVEST SÉRÉNITÉ PLUS

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. Le(s) DIC(s) sont disponible(s) en français et en néerlandais [sur le lien suivant](#), le prospectus [sur le lien suivant](#), le rapport semestriel, le rapport annuel de gestion ainsi que les statuts du compartiment sont disponibles en anglais, gratuitement, sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. La plus-value sur les actifs financiers, tels que des actions ou des obligations, est soumise à une taxation de 10 % depuis le 1er Janvier 2026. Vous trouverez des informations complémentaires sur les éventuelles exonérations sur le lien suivant [Taxe sur les plus-values | SPF Finances](#). Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.llelabelisr.fr et www.llelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labelises

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://dncafinance.aflip.in/1079e67129.html>

Pour les investisseurs Belges, si le traitement d'une plainte par DNCA Investments est jugé insuffisant, l'investisseur peut s'adresser à OMBUDSFIN asbl, service de médiation pour les services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2, B-1000 Bruxelles, par téléphone au +32 2 545 77 70, par e-mail à ombudsman@ombudsfin.be. Pour plus d'informations, consultez la page www.ombudsfin.be.

Ce Fonds fait l'objet d'une commercialisation en offre publique en Belgique. L'agent payeur et le représentant du Fonds en Belgique est BNP Paribas Securities Services, Brussels Branch – Rue de Loos 25 – 1000 Bruxelles.

La société de gestion peut à tout moment décider de cesser la commercialisation d'un produit dans l'un des pays dans lequel il est autorisé à la distribution auprès du grand public, dans le respect de la réglementation en vigueur dans le pays hôte.

Information relative au taux de précompte mobilier pour les investisseurs Belges :

Pour les parts de capitalisation des compartiments investissant plus de 25% (10% pour les parts acquises depuis le 1er janvier 2018) de leur actif net en titres de créances, taxation à 30% des revenus provenant directement ou indirectement des rendements des titres de créances.

Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays.

Veuillez trouver sur ce lien notre Publication d'informations en matière de durabilité : https://www.dnca-investments.com/documents/185?locale=fr&country_code=FR

Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisons que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.